



d'Archéologie et d'Histoire du pays de Liège

Siège social: 13, quai de Maastricht, 4000 Liège

AVRIL - JUIN 2004

INSTITUT
ARCHEOLOGIQUE
LIEGEOIS

N° 6 (tome II)

NOUVELLES DE L'INSTITUT

NOUVELLES COORDONNÉES DE NOTRE BIBLIOTHÉCAIRE

Depuis peu, notre bibliothécaire est détachée auprès de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles. Elle reste cependant à la disposition des membres de l'I.A.L. qui souhaiteraient obtenir des renseignements, commander des publications ou accéder à la bibliothèque. Vous pouvez désormais la joindre au 0495/82.88.45 ou encore lui adresser un courrier, rue Saint-Thomas 5, 4000 Liège. C'est bien volontiers qu'elle vous aidera dans vos recherches.

A.M.I.A.L.

AMIS DES MUSÉES DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUES LIÉGEOIS

L'Institut archéologique liégeois, propriétaire d'une très importante partie des collections des musées, n'a pas la personnalité juridique, ce qui l'empêche d'être en justice ou de recevoir des legs. Pour remédier à cette situation, on a créé en 1933, une société, ASBL, qui est capable en droit de remplacer l'Institut. Son but était aussi d'acquérir des objets d'art, grâce à l'argent obtenu par les cotisations des membres. En 1939 déjà, elle a publié une plaquette de 24 p. in-8° contenant 18 photos d'œuvres d'art acquises: pièces d'argenterie liégeoises, buste de Grétry, meubles de chêne sculpté du XVIII^e siècle, etc. ainsi que le grand portrait si majestueux, de Clément-Auguste de Bavière, électeur de Cologne, frère du

Publication trimestrielle de l'Institut archéologique liégeois

prince-évêque de Liège, Jean-Théodore. Depuis lors, il domine la cage d'escalier du musée d'Ansembourg où sa toge rouge tranche sur les murs blancs.

Si de nos jours, l'AMIAL n'a presque plus de moyens et ne peut plus acheter des œuvres d'art, c'est à cause du trop petit nombre de membres qu'il faut absolument augmenter. Dans les pays dynamiques, ce sont les « amis » qui enrichissent les collections. Mais la situation est plus grave encore.

Si un donateur nous lègue des objets d'art, nous devons payer les droits de succession à la Région wallonne sous peine de devoir renoncer au legs. Il y a 15 ans, cela a failli être le cas. Voyant l'air consterné du président, le testateur, mis au courant, a accepté de payer lui-même les droits de succession. On en est là dans la cité ardente.

C'est pourquoi, le conseil d'administration invite tous les amateurs de l'art liégeois et particulièrement les membres de l'Institut, de bien vouloir payer leur cotisation de 20 € minimum au compte 678-2201721-36 de l'AMIAL à Liège ou de devenir membres et d'en recruter : c'est urgent.

N'attendez pas de recevoir des rappels émanant d'un secrétariat dépourvu de tout personnel.

R. FORGEUR

*Président, Conservateur-adjoint de l'IAL
39 Bd Frère-Orban, 4000 Liège*

B. DUMONT

*Secrétaire, trésorier de l'AMIAL
Membre du Conseil d'administration de l'IAL
Conservateur ad interim du dépôt des Archives de l'État à Liège*

ÉNIGMES

Un cadran solaire du début du XIX^e siècle, finement gravé, a figuré à l'exposition « L'âge d'or de l'horlogerie liégeoise ». Il porte des armoiries : écartelé. Au 1 et 4, d'azur à la herse triangulaire de ? Au 2, un lion. Au 3 : 3 quintefeuilles. Cimier, la herse. Devise : LE CIEL EST MA REGLE. Autre inscription A. JEHOTTE MEUS PRAES ESTO.

Ces armoiries restent énigmatiques. Elles sont vraisemblablement françaises, car le graveur Arnold Jehotte a fait carrière à Paris. La devise latine (traduction : « Sois mon garant ») qui suit son nom est la sienne jusqu'à preuve du contraire.

P. C.



UN MANUSCRIT DE JEAN CURTIUS ACQUIS PAR LA VILLE DE LIÈGE

La Ville de Liège a récemment fait l'acquisition, auprès d'un libraire-antiquaire de Bruxelles, d'un manuscrit ayant appartenu, au début du XVII^e siècle, à l'industriel liégeois Jean Curtius (1551-1628). Tour à tour mesureur de toiles, salpêtrier, exploitant de mines, arainier, munitionnaire, commissaire général du Roi d'Espagne, Jean Curtius a joué un rôle clef dans l'industrialisation du pays de Liège et l'émergence d'un capitalisme d'un type nouveau¹.

L'occasion nous a été donnée d'examiner ce manuscrit², assez pour en donner ici une **notice sommaire** qui a pour toute prétention de donner l'envie à un chercheur d'approfondir la connaissance que nous avons de l'histoire économique de Liège à cette période des Temps Modernes.

LE MANUSCRIT

Le livre est composé de cahiers de papier au format de 226 x 337 mm. Il comprend 183 feuillets non foliotés, écrits à l'encre noire (avec quelques mentions à l'encre rouge), partie écrite qui représente approximativement la moitié du volume.

Le papier conserve notamment les traces d'un filigrane représentant un huchet sommé d'une fleur de lys dans un écu de type allemand, sujet attesté à la fin du XVI^e siècle³.

La reliure, contemporaine du manuscrit, s'articule autour de cinq nerfs apparents et présente, sur chacun des plats, un même décor estampé à froid fait de motifs que les techniques de plaque et de roulette font alterner pour former une suite de cadres à étagement. Au centre de ce décor figurent les armoiries du propriétaire avec heaume, cimier et lambrequins. La reliure, qui conserve les traces de trous par où passaient des cordonnets de fermeture, a été restaurée (selon toute apparence au



¹ Sur Curtius, voir, notamment, Stanislas BORMANS, *De Corte (Jean) ou Curtius*, notice dans Biographie nationale, t. IV, Bruxelles, Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-arts de Belgique, 1873, col. 911-915; Théodore GOBERT, *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, 3^e éd., t. IV, Bruxelles, 1976, 424-438; Jean LEJEUNE, *La formation du capitalisme moderne dans la principauté de Liège au XVI^e siècle*, Liège, Bibliothèque de la Faculté de philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. LXXXVII, 1939, 279-304; Paul HARSIN, *Etudes sur l'histoire économique de la Principauté de Liège, particulièrement au XVII^e siècle*, dans Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. LII, Liège, 1928, 60-161; Alfred LAMARCHE (trad.), *Liérganes. Jean Curtius en Espagne*, dans Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. CV, Liège, 1993, 171-234.

² Nous remercions cordialement Mademoiselle Ann Chevalier de nous avoir fait connaître ce manuscrit et nous avoir réservé, avec Madame Pauline Bovy, un accueil chaleureux qui nous a permis d'en prendre connaissance tout à loisir.

³ Le type est très proche de ceux qui figurent dans C. M. Briquet, *Les filigranes. Dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600*, 2^e éd., t. II, Leipzig, 1923, 425: types 7846 (Valence 1590) et 7847 (Gondrecourt 1597 et Bruxelles 1597).

XIX^e siècle) aux coins, aux châsses et au dos. Les deux tranchefiles semblent d'origine.

Le livre rend manifeste le travail de nombreuses mains qui se sont succédé de 1612 à 1639.

LE CONTENU

Plutôt qu'un livre de comptes, le manuscrit – qui est dépourvu de titre générique –, est un inventaire abrégé des créances en numéraire ou en nature dont Jean Curtius est le titulaire. Même si ces créances sont inventoriées année après année, le contenu ne serait parfaitement intelligible que s'il était mis en relation avec les autres livres auxquels le manuscrit réfère explicitement: un *gros registre* folioté (qui apparaît comme le véritable livre de comptes donnant le détail des opérations économiques qui affectent l'évolution du patrimoine), un *vieux stocq* (qui doit établir l'origine des propriétés et où sont transcrits les actes juridiques, tels les stuits ou les constitutions de rentes) et un *registre aux payes* (qui enregistre les paiements faits par les preneurs ou par les débirentiers).

Le livre ne donne donc pas une vision complète de l'état patrimonial de Jean Curtius, puisque n'y figurent ni les propriétés qu'il exploite lui-même ni les biens dont il se réserve l'usage.

Quatre titulaires successifs du domaine y sont enregistrés: Jean Curtius (de 1612 à 1628), Pierre de Curtius, son fils, échevin de Liège⁴ (de 1629 à 1631), Anne de Curtius, sa fille (de 1632 à 1636) et les *héritiers de M. l'échevin Curtius* (de 1637 à 1639). Il est à noter que les enfants de Jean Curtius interviennent dans la gestion du patrimoine de leur père puisqu'ils enregistrent des quittances dès l'an 1618.

L'inventaire comprend les rentes constituées, les rentes foncières et les rentes convertibles en nature. Il évoque (mais hélas sans la précision du *vieux stocq*) les propriétés immobilières (maisons, moulins, fermes et héritages), les acquisitions de bois, pierres et prairies, les «nacelles et pêcheries», ainsi que les biens qui relèvent des seigneuries d'Oupeye, d'Aaz et Hermée, et de Tilleur.

Plus de cinquante noms sont mentionnés de lieux desquels Curtius tire ses revenus (parfois pour désigner seulement l'endroit où se fait la perception de la rente).

En résumé, le manuscrit permet d'ébaucher l'établissement du cadastre patrimonial et d'établir une première estimation des revenus «non professionnels» de Jean Curtius. La confrontation avec les autres sources disponibles (notamment aux Archives de l'Etat à Liège) devrait ouvrir à une meilleure visibilité sur son état de fortune.

Paul BRUYÈRE

⁴ V. Camille DE BORMAN, *Les échevins de la Souveraine Justice de Liège*, t. II, Liège, Société des Bibliophiles liégeois, 1899, 247-248.



LES FONTS DE SAINT-BARTHÉLEMY : UN JOYAU MOSAN RÉALISÉ ENTRE 1107 ET 1118

La Société Littéraire de Liège, fondée en 1779, célébrait son 225^e anniversaire par un colloque de haut niveau sur le thème : « Regards croisés sur les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy ».

Ce joyau de l'art mosan du XII^e siècle est, depuis quelques années, l'objet de querelles académiques au sein des milieux intellectuels de Liège : est-il possible qu'une œuvre aussi parfaite soit réellement d'origine liégeoise et de cette époque ? N'a-t-elle pas plutôt été apportée à Liège suite à des pillages de biens ecclésiastiques réalisés dans l'aire byzantine ?

Le Professeur Halleux (Liège), qui organisait ce colloque avec le Professeur Cl. Bayer (Bonn), a voulu exclure la référence à cette querelle. Il a préféré rassembler des analyses positives de différents aspects de cette cuve baptismale et de son historiographie. Des actes réuniront les contributions, ainsi qu'une étude technique approfondie de la cuve⁵.

Je retiens ici quelques conclusions frappantes :

1. Pour le Professeur Boespflug, tous les traits iconographiques de scènes représentés sur cette cuve baptismale sont typiquement occidentaux et à rapprocher d'autres réalisations des XI^e et XII^e siècles.

2. Philippe George confirme ces rapprochements mais rappelle les origines othoniennes, carolingiennes et byzantines ressourcées à l'art gréco-romain, de ce que l'on peut définir comme l'art « mosan ».

3. Les sources écrites relatives à ces fonts sont « miraculeusement » explicites grâce au texte du *Chronicon rhythmicum Leodiense* (1313-1324) qui rappelle que Hillin, abbé de Notre-Dame-aux-Fonts de 1107 à 1118 a fait fondre au moule ces fonts portés par douze bœufs et dont les dessins parlent du baptême : Jean qui baptise le Seigneur, Pierre qui baptise le païen Corneille et Jean l'Évangéliste qui baptise le philosophe Craton. Un couvercle avec les apôtres et les prophètes couronnait le tout⁶. Très clair exposé de J.-L. Kupper !

4. À ces sources écrites, il faut ajouter avec le Prof. Cl. Bayer, une lecture de plusieurs scènes figurant sur la cuve. Elles pourraient évoquer la situation de la plus vieille paroisse de Liège, Notre-Dame-aux-Fonts, revendiquant là ses prérogatives baptismales face aux collègues canoniaux d'autres importantes églises liégeoises.

5. Cette utilisation des symbolismes à plusieurs niveaux a été bien illustrée par la lecture des figures du baptême dans les Bibles moralisées (XII^e siècle) dont a parlé le Prof. Yves Christe (Genève) : le baptême, c'est la foi ; le baptême, c'est

⁵ La nature de la composition du laiton pourrait donner des indications sur la région où fut coulée cette pièce unique en son genre – voir L. MARTINOT, « 1984, George Orwell et les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy », dans *Chroniques d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Liège*, Janvier-Mars 2004, p. 58-59.

⁶ Ce couvercle a disparu depuis.



l'Église. La Bible est lue comme un miroir de l'actualité et souvent de la manière la plus réaliste, voire même parfois triviale.

6. Cette double utilisation des symboles fut encore illustrée par les observations de Madame Close-Dehin sur les quatre « arbres » qui séparent les scènes bibliques et baptismales sur la cuve de Saint-Barthélemy.

7. C'est en ce sens qu'il faut également comprendre, selon le Professeur Robert Halleux, la scène tout à fait originale du baptême du philosophe Craton représenté sur les fonts. Cet épisode qui nous vient des *Actes* apocryphes de Jean (écrit grec du II^e siècle) à travers la *Passio Johannis* du Pseudo-Méliton (450) et les *Virtutes Johannis* du Pseudo-Abdias (VI^e siècle) évoque le thème du bon ou du « meilleur » usage de dépouillement des richesses que prêchait Craton à la suite de Diogène. Pour le chrétien, le dépouillement n'a de valeur que s'il fait servir les richesses au pauvre. Mais le thème, que l'on retrouve dans l'enseignement scolaire médiéval (notamment dans les écoles rhénanes et mosanes) était d'une piquante actualité au moment où saint Bernard contestait l'usage bénédictin d'accumuler les richesses pour la splendeur du culte. L'abbé Hillin n'a-t-il pas voulu par cette image justifier l'utilisation de la richesse et de l'art au service du culte ?

En résumé, si ces « regards croisés » n'ont rien dit sur l'origine (qui ? où ? quand ? comment ?) des fonts de Saint-Barthélemy, ils ont fortement remis en lumière le cadre historique mosan précis hors duquel ce bijou de l'art ecclésiastique ne peut se comprendre !

FR. R.-F. POSWICK, OSB
Bibliophile liégeois

DYNAMISME AU TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE DE LIÈGE

Le Trésor de la cathédrale, dirigé par Philippe George, Vice-Président de l'IAL, vient de lancer une nouvelle brochure sous le titre *Bloc-Notes*. Cette publication est destinée à informer les sympathisants du Trésor des manifestations en cours et des projets à venir. On peut y découvrir, entre autres, l'ambitieux projet d'aménagement de nouvelles salles ainsi que le plan d'action 2004-2006. D'ores et déjà, bon vent à cette nouvelle publication et à son équipe !



LA TOUR DE JUPILLE

Entreprise à l'automne 2003, la démolition de la tour de Jupille, a suscité diverses réactions. Divers griefs ont été émis, notamment vis-à-vis des autorités publiques pour avoir laissé disparaître l'édifice.

Véritable «gratte-ciel industriel», ce bâtiment brassicole, construit entre 1935 et 1939 résultait de véritables prouesses techniques. A côté de son intérêt historique, il constituait aussi un témoin remarquable de l'architecture moderne et, par sa grande visibilité, un point de référence dans le paysage du nord de la région liégeoise.

Sur le plan des grands principes de la protection du patrimoine, la disparition de ce témoin de l'architecture moderne industrielle est donc regrettable et constitue un erreur.

En pratique, pourtant, les choses ne sont pas simples. Un bâtiment de grande ampleur au sein d'une agglomération urbaine ne peut rester durablement désaffecté sans poser des inquiétudes en matière de sécurité. Son avenir dépend d'un programme d'entretien et de réaffectation.

La tour de Jupille était un bâtiment privé, dépendant d'un groupe international proclamant régulièrement une excellente santé financière.

La tour avait été conçue pour être non seulement fonctionnelle mais aussi pour bénéficier d'une visibilité maximale (horloge, belvédère, phare, lettrages importants). En toute logique, il appartenait avant tout à celui-ci d'investir (non de dépenser) dans la reconversion de ce qui constituait avant tout son propre patrimoine. Un signal urbain de qualité au sein d'une agglomération importante devait en toute logique retenir l'attention.

Cependant, la brasserie de Jupille n'est plus aujourd'hui que la succursale d'une société d'envergure internationale: il est inutile d'y maintenir le témoin emblématique d'une puissance économique révolue. Qu'une production brassicole y ait été maintenue est déjà un motif de satisfaction.

Pourtant, on ne pourra pas reprocher au groupe brassicole de ne pas avoir manifesté clairement ses intentions pendant plusieurs années. L'enjeu présenté était simple: démolition par ses soins (à considérer comme un acte citoyen, vu les risques de délabrement) ou programme de réaffectation financé par des tiers.

Le défi n'était pas insurmontable: d'autres régions d'Europe ont réussi des reconversions pour des bâtiments comparables, même de moindre valeur architecturale.

Il s'agit d'opérations importantes, complexes et d'un coût non négligeable (restauration des parements et fenestrages, évacuation des cuves, mise aux normes de sécurité, intégration d'un nouveau programme...).

Un temps, la société régionale d'assainissement des sites industriels a tenté de monter un projet, mais n'a pu le concrétiser. De leur côté, des instances de la Région wallonne chargées du patrimoine ont plusieurs fois plaidé pour la conservation du bien, mais elles étaient bien isolées: alors que le sort de la tour se jouait,



les énergies locales et régionales étaient constamment monopolisées par des joutes juridiques pour quelques pans d'immeubles du bord de Meuse...

Quand, par des pétitions, une association s'est manifestée pour la sauvegarde de la tour, les jeux étaient faits, le reste n'étant plus que procédures administratives avant le début du chantier...

Le classement? Sur le principe, il devait aller de soi... Mais le classement témoigne d'un engagement de long terme et implique notamment l'octroi de sub-sides. Architecture moderne encore peu considérée par de larges franges du public, lourdeur et caractère aléatoire de la reconversion, autres priorités financières pour le patrimoine en Région wallonne..., l'aventure n'a pas été tentée.

A présent que la tour de Jupille n'est plus qu'une icône pour les publications d'histoire et d'architecture, il reste d'autres témoins de valeur du XX^e s. à restaurer où à entretenir: Lycée de Waha (classé), cité du Val Benoît, piscine de la Sauvenière, patinoire de Coronmeuse pour ne citer que les plus connus de la région liégeoise... Y (ré)investir demande créativité, ambition, mais aussi des moyens financiers conséquents.

Le consensus le plus large possible mérite donc d'être obtenu sur l'intérêt de les maintenir durablement et dans de bonnes conditions dans le paysage urbain, pour le présent et pour les générations futures...

Démolir des éléments emblématiques d'un territoire n'est pas qu'une opération technique. Dépourvus de gardiens de la mémoire, les lieux sont réduits à de simples espaces de production économique, presque anonymes et donc interchangeables...

Bruno MERCKX



La tour de Jupille à Liège (1935-2003)
Architecte Broquet, Ingénieur Durin.

« POUVOIR(S) DE MARBRES »

...UNE EXPOSITION ITINÉRANTE ET INÉDITE,
ORGANISÉE PAR LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS,
SITES ET FOUILLES ET « PIERRES ET MARBRES DE WALLONIE » A.S.B.L.

Aux côtés des ressources naturelles wallonnes que sont l'eau et le bois, l'exploitation des matériaux pierreux dont notre sous-sol regorge joue depuis toujours un rôle majeur, tant d'un point de vue économique que pour notre culture même, et pour l'aménagement de tout notre cadre bâti. Parmi ces matières, les pierres marbrières sont incontestablement le fleuron de la production, parce qu'elles concentrent le plus de valeur ajoutée et participent aux projets les plus prestigieux, et aussi les plus lointains. Le voyageur attentif constatera que le harem somptueux des palais de Topkapi à Istanbul est orné, au milieu de céramiques islamiques d'un bleu très soutenu, de grandes plaques de marbre rouge vif, dont l'origine wallonne ne fait aucun doute. Sur un autre continent, il apprendra que le grand escalier du Théâtre municipal de Rio de Janeiro doit sa riche parure de marbres multicolores au savoir-faire et à la maîtrise d'une entreprise wallonne qui l'a réalisé au XIX^e siècle. Plus près de nous, le château de Versailles emprunte une partie de ses décors hauts en couleurs à nos marbres wallons, qui sont venus satisfaire le goût immo-déré de Louis XIV pour les matières chatoyantes. C'est donc non seulement le patrimoine wallon mais aussi le patrimoine mondial qui s'en est enrichi.

Les applications de ces matériaux sont multiples, dans l'architecture bien sûr et la décoration intérieure, tant dans le domaine civil que religieux, dans le mobilier liturgique et domestique, dans la sculpture la plus fine, et même dans les bibelots qui accompagnent notre vie quotidienne. Tous les grands artistes et architectes du passé ont cédé aux charmes de ces matières. Elles ne sont pas oubliées des concepteurs contemporains.

Présentation

L'exposition, promenade au pays du marbre, s'articule autour de quatre thématiques :

« POUVOIR ET PRESTIGE DU MARBRE »

La valorisation des réalisations marbrières des princes à la petite bourgeoisie, de l'architecture à l'objet, de l'escalier monumental à l'encrier, du sol d'une cathédrale à l'horloge.

L'évocation des chantiers de référence symbolisant la présence du marbre belge dans le monde.

« PAYSAGE DE MARBRES »

Le marbre se révèle lentement ; la mise en évidence de la variété et de la qualité des marbres belges d'hier et d'aujourd'hui :



- des échantillons des différents marbres extraits en Wallonie depuis la nuit des temps et leurs appellations;
- les différents marbres et leurs combinaisons, carte de localisations et indices de détermination;
- la richesse des coloris, des motifs et des appellations: glossaire illustré.

«L'AMOUR DU MARBRE»

Lumière sur les différents métiers du marbre: étapes, outils et savoir-faire. La mise en évidence des différentes étapes du travail, de l'extraction au façonnage, autrefois et aujourd'hui: les outils et le matériel de sciage, de transport, de débitage, de découpage, de sablage, de masticage et de polissage.

«LES TRAVAILLEURS DU MARBRE»

Témoignages d'hier et d'aujourd'hui: l'atelier, l'apprentissage, la condition ouvrière, le travail à domicile, mais aussi la technologie, la communication, l'internationalisation...

Programme 2004

Rance, Musée du Marbre, 2 mai-31 août; Liège, Journées du Patrimoine au Palais des Princes-Évêques, 11-19 septembre; Vérone, Salon Marmomacc, 7-10 octobre; Paris, Salon du Patrimoine, 4-7 novembre.

**... UN DOSSIER DE LA COMMISSION ROYALE
DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES**

Après avoir publié le premier volume d'une série consacrée aux «Décors intérieurs en Wallonie», où le marbre joue évidemment un rôle non négligeable, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles a décidé de consacrer, à l'occasion de l'exposition «Pouvoir(s) de Marbres», un Dossier entier à cette matière, dont les volets d'approches sont inépuisables: géologique, technique, historique, socio-économique, architectural, sculptural et autres.

La Commission espère ainsi contribuer à une meilleure connaissance de nos richesses marbrières parfois insoupçonnées, véritable joyau de notre terroir, participer à la nécessaire lutte pour la survie de ces savoir-faire immémoriaux et préserver ce patrimoine des métiers, indispensable à la sauvegarde de notre patrimoine historique.

Pouvoir(s) de Marbres. Liège, 2004. (Dossier de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles; 11).

Cet ouvrage collectif, édité en collaboration avec «Pierres et Marbres de Wallonie», comporte 240 pages illustrées.

Il est disponible au prix de 25 € (port compris) auprès du secrétariat de la C.R.M.S.F. (Tél.: 04/232.98.51/52 - Fax: 04/232.98.89 - E-Mail: info@crmsf.be); un bon de commande est également disponible sur le site Internet: www.crmsf.be.



Voici la table des matières de cet ouvrage de référence :

Préface, Baron TOLLET, Président de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne.

Le matériau, de la carrière au chantier

Du sous-sol à l'atelier, Cristina MARCHI, Archéologue, Chargée de Mission auprès de Pierres et Marbres de Wallonie, et Francis TOURNEUR, Docteur en Sciences. Chargé de Mission auprès de Pierres et Marbres de Wallonie, Membre de la C.R.M.S.F. ; *Le marbre : matériau géologique*, Jacques BELLIERE, Professeur émérite à l'Université de Liège, et Eric GROESSENS, Service géologique de Belgique, Professeur à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve ; *Marbres wallons : esquisse d'un répertoire*, Francis TOURNEUR ; *Extraction, débitage et façonnage du marbre*, Françoise GOHY, Conservatrice du Musée du Marbre à Rance, et Francis TOURNEUR ; *Transport et transbordement, négoce et exportation*, Cristina MARCHI et Francis TOURNEUR ; *Le transport des matériaux au XVIII^e siècle*, Jean-Louis VAN BELLE, Docteur en Histoire ; *Marbres mosans dans les demeures royales en Pologne sous Sigismond III Vasa*, Ryszard SZMYDKI, Historien ; *Un témoin unique de l'exportation marbrière rançoise au XVIII^e siècle : le livre d'expédition de Bernardain*, Benoît VERMEIREN, Historien de l'Art et Urbaniste ; *Les gens du marbre*, Cristina MARCHI et Francis TOURNEUR ; *La dynastie Derbais : des marbriers brabançons au service du roi de France*, Sophie MOUQUIN, Docteur en Histoire de l'Art ; *Une dynastie de marbriers dinantais : les Boreux*, Jean-Louis JAVAUX, Attaché au Service des Monuments et Sites, Ministère de la Région wallonne, D.G.A.T.L.P., Direction de Namur ; *Commandes de marbres pour le château de Warfusée entre 1755 et 1757*, Jean-Sébastien MISSON, Licencié en Histoire, Maître en Conservation des Villes et Bâtiments historiques ; *Denis Georges Bayar*, Jean-Louis VAN BELLE.

Le marbre en œuvre

Le marbre en œuvre, Cristina MARCHI et Francis TOURNEUR ; *Les pavements de marbre*, Hélène VAN DEN WILDENBERG, Licenciée en Histoire de l'Art et Archéologie ; *Matière du faste et du feu... le marbre dans la cheminée mosane aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Benoît VERMEIREN ; *Pour magnifier le service divin et perpétuer la mémoire des hommes : entre Renaissance et Baroque, quelques exemples prestigieux de sculptures en marbre, à Liège et à Nevers*, Marylène LAFFINEUR-CREPIN, Responsable du Service Patrimoine de l'Evêché de Liège ; *L'architecte Laurent Dewez et le marbre*, Xavier DUQUENNE, Historien d'Art ; *Le décor marbrier de l'hôtel de ville de Charleroi, un témoin exceptionnel d'une industrie à son apogée*, Francis TOURNEUR ; *Horlogerie et bimbelerie en marbre*, Laurent FIEVET, Licencié en Histoire de l'Art.

Bibliographie.



« UNE CATHÉDRALE AUX COULEURS DE LA FRANCE » TAPISSERIES D'ANJOU (XV^e-XVI^e SIÈCLES)

Dans l'écrin exceptionnel du cloître de la cathédrale de Liège sera présentée une sélection de vingt-cinq grandes tapisseries des XV^e-XVI^e siècles des châteaux d'Angers et de Saumur, de l'Évêché et de la cathédrale d'Angers. Elles ont été produites dans les ateliers de Tournai, de Bruxelles, des Flandres mais aussi dans des ateliers français.

Les tapisseries du Trésor de la Cathédrale d'Angers constituent l'une des plus importantes collections françaises de ce genre, constituée autour du joyau de l'art médiéval qu'est la Tenture de l'Apocalypse. L'Anjou conserve ainsi environ 20% du patrimoine artistique des tapisseries conservées en France et c'est la première fois qu'un nombre aussi considérable d'œuvres sous la responsabilité des Conservateurs des Antiquités & Objets d'Art de Maine-&-Loire participe à une exposition à l'étranger, avec audio-visuel et publication aux Editions du Perron.

Exposition au Trésor de la Cathédrale de Liège, dans le cadre des manifestations du Tour de France à Liège sous le haut patronage de la Province de Liège & du Consulat Général de France, avec le partenariat d'Ethias et de Dexia Banque.

Entrée uniquement par la cathédrale.

Du 26 juin au 30 septembre 2004, tous les jours de 10 à 17 heures, le dimanche de 11 à 16 heures; visites guidées en dehors des heures d'ouverture sur réservation (04-232.61.32).

Site Internet du Trésor: <http://www.ulg.ac.be/trecatlg>

